

AGENT LOGISTIQUE (H/F)

DESCRIPTION DU MÉTIER

L'agent logistique assure tout ou partie des opérations de réception, de stockage, de préparation de commandes et de chargement des marchandises à des fins d'expédition vers les points de vente, la clientèle de professionnels ou de particuliers.

Il réalise les opérations de manutention et de déplacement de marchandises à l'aide de matériels de manutention non motorisés ou d'engins de manutention automoteurs nécessitant une habilitation.

Il intervient dans le respect des standards de traçabilité, de qualité, de délais et des conditions de sécurité et d'hygiène.

ACTIVITÉS ASSOCIÉES

- Réception, déchargement et contrôle qualitatif et quantitatif des marchandises réceptionnées et des documents qui s'y rapportent.
- Tri, répartition, entreposage et enregistrement des marchandises reçues avant leur mise en stock.
- Acheminement des marchandises en zone de stockage ou d'expédition à l'aide de matériels ou d'engin de manutention.
- Rangement physique des marchandises dans les différents emplacements de stockage prévus et dans le respect des règles de stockage définies.
- Comptage physique des produits en stock dans le cadre d'inventaires.
- Prélèvement de marchandises selon les instructions de préparation de commandes et enregistrement des mouvements opérés.
- Préparation, conditionnement et vérification des commandes.
- Chargement des marchandises à livrer.
- Vérification de l'état de marche des matériels ou engins de manutention, entretien courant et signalement des dysfonctionnements.

AUTRES APPELLATIONS DU MÉTIER

- Agent d'entreposage
- Agent magasinier/Magasinier/Préparateur-magasinier
- Employé logistique
- Employé de « picking »
- Opérateur logistique en entrepôt
- Préparateur de commandes
- Réceptionnaire magasinage
- Agent de manutention
- Cariste
- Agent de réception ou d'expédition

ACCÈS AU MÉTIER, FORMATIONS

Profil recherché :

L'accès au métier est possible sans formation initiale spécifique. Un passage dans une fonction similaire est apprécié par certains sites logistiques ainsi qu'un diplôme de niveau 3 (CAP/BEP).

Un ou plusieurs Certificat(s) d'Aptitude à la Conduite en Sécurité-CACES sont requis pour les agents logistiques devant assurer la conduite d'engins de manutention motorisés.

Formations (liste non exhaustive) :

- CAP Opérateur logistique
- TP Préparateur de commandes en entrepôt
- TP – Agent magasinier
- Bac pro – Logistique

RELATIONS FONCTIONNELLES INTERNES / EXTERNES

En interne : Il intervient sous la responsabilité du chef d'équipe logistique / superviseur / chef de quai, coordinateur ou directement avec le service commercial. Il est en relation avec l'équipe d'agents logistiques, de chauffeurs, et les services supports ponctuellement : maintenance...

En externe : Il est en relation le service de transports externalisé et les chauffeurs-livreurs

MOBILITÉ PROFESSIONNELLE

L'agent logistique peut évoluer vers les fonctions de chef d'équipe.

Il peut également accéder aux postes de gestion et d'administration en charge du suivi des expéditions et des flux logistiques.

Il peut aussi se réorienter vers des postes dans le secteur du transport.

AGENT LOGISTIQUE (H/F)

COMPÉTENCES

RÉCEPTIONNER LES MARCHANDISES

- Réceptionner et contrôler des marchandises et les retours de marchandises.
- Identifier, consigner, traiter les anomalies selon les procédures internes ; informer la hiérarchie.
- Enregistrer et éditer les documents relatifs aux livraisons et aux retours de marchandises à l'aide de l'outil informatique ou de tout autre système d'information.

MANUTENTIONNER ET STOCKER LES MARCHANDISES

- Identifier les zones de stockage des marchandises.
- Choisir l'engin de manutention adapté.
- Déplacer les marchandises en respectant les règles et procédures de précaution et de sécurités relatives à leur manipulation et à la circulation dans l'entrepôt.
- Enregistrer et consulter les mouvements de stocks à l'aide de l'outil informatique ou de tout autre système d'information
- Entreposer les marchandises dans leur zone de stockage dans le respect des règles de stockage définies.
- Participer à la réalisation des inventaires.

PRÉPARER LES COMMANDES POUR EXPÉDITION OU MISE À DISPOSITION POUR LES RETRAITS DIRECTS PAR LES CLIENTS

- Prendre connaissance des commandes à réaliser.
- Identifier les marchandises à préparer et leur emplacement.
- Prélever les marchandises avec l'engin de manutention adapté et préparer les marchandises dans le respect des procédures internes et des délais impartis.
- Vérifier la conformité et l'état des marchandises avant expédition.
- Conditionner les marchandises pour expédition ou mise à disposition selon les techniques de conditionnement et de palettisation.
- Charger les véhicules avec l'engin de manutention adapté et appliquer les techniques de chargement et de gerbage.
- Enregistrer et éditer les documents relatifs aux expéditions à l'aide de l'outil informatique ou de tout autre système d'information.

ASSURER L'ENTRETIEN DES MATÉRIELS ET ENGINS DE MANUTENTION, DE SON ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

- Appliquer les procédures de contrôle et d'entretien des matériels et engins de manutention.
- Identifier et consigner les éventuels dysfonctionnements ; informer la hiérarchie.
- Appliquer les procédures relatives au tri des emballages et déchets.

RENDRE COMPTE DE SES ACTIVITÉS

- Renseigner et transmettre les supports de suivi de ses activités.
- Transmettre les informations appropriées, signaler, alerter ou interroger les bons interlocuteurs (équipe, hiérarchie, différents services) en cas de besoin.

FACTEURS D'ÉVOLUTION DU MÉTIER

Dans le secteur de la logistique, le développement des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) a impacté la gestion des flux de marchandises et des flux d'informations. Ces évolutions demandent aux agents logistiques des compétences techniques pour maîtriser ces nouveaux outils.

Les entrepôts s'automatisent davantage et les projets de robotisation tendent à se multiplier pour répondre aux nouvelles attentes en matière de livraison. Dans l'avenir, l'agent logistique interviendra de plus en plus en supervision ou pour les services.

CODE ROME

N1103 – Magasinage et préparation de commandes

N1105 – Manutention manuelle de charges